

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01168
Numéro SIREN : 523 582 252
Nom ou dénomination : A.B.P.S.83 (Accus, Batteries, Piles Solaires du Var)

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2017 sous le numéro de dépôt 12454



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01/07/2016 et clos le 30/06/2017		Régime simplifié d'imposition		x
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)		Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été déclarée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société:		Adresse du siège social:		
Société A R P S 83 SASU		2742 AVE. PRESIDENT J. KENNEDY		
SIRET	5 2 3 5 8 2 2 5 2 0 0 0 1 2	83140 SIX FOURS LES PLAGES		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES				
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:				
SIRET				
B ACTIVITE				
Activités exercées		Negoce batteries piles		
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*
			26 997	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				
IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%				
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:		
SAS FIDUCIE AUDIT ET CONSEIL 111 CHEMIN DES NEGADOUX ESPACE MIRABEAU - BP 80095 83140 SIX FOURS LES PLAGES Tél: 04.94.10.87.30.		Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA		Date:	Lieu	SIX FOURS LES PLAGES
Tél:		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT	
		Signature	MEUNIER	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions				e		
autres que celles visées en (a),				f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société A.B.P.S. 83 SASUNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 2742 AVE PRESIDENT J KENNEDY83140 SIX FOURS LES PLAGESNuméro SIRET * 5 2 3 5 8 2 2 5 2 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 6 2 0 1 7</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 6 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010			
	{ Autres *	014	31 828	016 25 775	12 113
	Immobilisations corporelles *	028	38 175	030 31 152	11 199
	Immobilisations financières * (1)	040	1 776	042	1 776
	Total I (5)	044	71 778	048 56 927	25 088
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	40 321	062	40 321 49 536
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	4 005	070 1 311	6 173
		072	915	074	915 3 396
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	72 932	086	72 932 45 932
	Charges constatées d'avance *	092	775	094	775 823
	Total II	096	118 947	098 1 311	117 635 105 861
	Total général (I+II)	110	190 725	112 58 238	132 487 130 949
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000	10 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 000	1 000
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		41 231	32 588
	Résultat de l'exercice	136		18 491	8 643
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		70 722	52 231
	Provisions pour risques et charges Total II	154		6 000	6 000
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		19 252	23 581
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		36 513	49 137
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		55 765	72 718
	Total général (I + II + III)	180		132 487	130 949
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société A.B.P.S. 83 SASU

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 6 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
13 0 0 6 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
	13 0 0 6 2 0 1 7		13 0 0 6 2 0 1 6	
Ventes de marchandises *	209	210	236 139	248 923
Production vendue { bleus dont export et livraisons intracommunautaires }	215	214		
services *	217	218		
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	3 244	22
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	239 983	248 946
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	113 918	137 786
Variation de stock (marchandises) *		236	9 215	1 553
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	16	2
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	39 477	38 927
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	5 451	4 219
Rémunérations du personnel *		250	30 805	25 2
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	9 918	4 713
Dotations aux amortissements *		254	10 237	10 237
Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259		262	10	1 480
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260				
Total des charges d'exploitation (II)		264	219 047	224 150
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	20 936	24 795
Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges financières (V)		294		
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347		300		15 000
{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 445	1 152
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	18 491	8 6
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 491	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	4 049	
Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247		330	6 061	
écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986				
Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987				
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981				
Jeune entreprise innovante (44. octies A) 989				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990				
Divers dont ZFA (44. quaterdecies) 345				
Investissements outre-mer 344				
Crédance due au report en arrière du déficit 346				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655				1 604
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	26 997	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	26 997	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.B.P.S. 83 SASU

30/06/2017

Détail des réintégrations diverses		
Amortissements excédentaires (art. 39 4 du CGI) et autre		6 061
Total des réintégrations diverses	330	6 061

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 604
Total des déductions diverses	350	1 604

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.B.P.S. 83 SASUNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	31 827	412		414		416	31 827	31 827
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	12 940	452		454		456	12 940	12 940
	Matériel de transport	460	14 047	462		464		466	14 047	14 047
	Autres immobilisations corporelles	470	11 188	472		474		476	11 188	11 188
Immobilisations financières		480	1 776	482		484		486	1 776	1 776
TOTAL		490	71 778	492		494		496	71 778	71 778
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	19 714	502	6 061	504		506	25 775	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 604	542	1 296	544		546	8 900	
	Matériel de transport	550	11 877	552	2 008	554		556	13 885	
	Autres immobilisations corporelles	560	7 495	562	872	564		566	8 367	
TOTAL		570	46 690	572	10 237	574		576	56 927	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B.P.S. 83 SASU

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	6 000	622		624		626	6 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 311	652		654		656	1 311
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	7 311	682		684		686	7 311

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☐
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	47 121
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	135
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B.P.S. 83 SASU

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01072016

et clos le : 30062017

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	236 739
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	52
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	236 791

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	113 918
Variation de stock (marchandises)	122	9 215
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	16
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	18 165
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	10
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	141 325

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	95 466
---	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	95 466
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		236 739
Période de référence du <u>024</u> <u>01/07/2016</u> au <u>160</u> <u>30/06/2017</u>			

Date de cessation	186	
-------------------	-----	--

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET 5 2 3 5 8 2 2 5 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B.P.S. 83 SASU

ADRESSE (voie) 2742 AVE PRESIDENT J KENNEDY

CODE POSTAL 83140

VILLE SIX FOURS LES PLAGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	200
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination MEUNIER

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 053	12 113	6 061	50.03
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 297	30 296	0	0.00
20510000 LOGICIEL	1 531	1 531		
28010000 AMORT FRAIS D'ETABLISSEMENT	24 244	18 184	6 061	10.10
28051000 AMORT.LOGICIEL	1 531	1 531		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 023	11 199	4 176	37.29
21810000 INSTALLATIONS GENERALES	12 940	12 940		
21820000 MATERIEL TRANSPORT	14 047	14 047		
21830000 MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQU	2 481	2 481		
21840000 AGENCEMENT MAG.	8 707	8 707		
28181000 AMORT.INSTALLATIONS GENERALES	8 900	7 604	1 296	17.04
28182000 AMORT.MAT TRANSPORT	13 885	11 877	2 008	16.91
28183000 AMORT.MATERIEL BUREAU	2 481	2 481		
28184000 AMORT.MOBILIER	5 886	5 014	872	17.39
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 776	1 776		
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSES	1 776	1 776		
TOTAL I	14 852	25 088	10 237	40.80
MARCHANDISES	40 321	49 536	9 215	18.60
37000000 STOCK DE MARCHANDISES	40 321	49 536	9 215	18.60
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 693	6 173	3 480	56.37
41100000 CLIENTS	4 005	7 485	3 480	46.49
49100000 DEPRACIATION COMPTES CLIENTS	1 311	1 311		
AUTRES CREANCES	915	3 396	2 482	73.07
44400000 ETAT -IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 600	2 600	100.00
44580000 TVA A REGULARISER	915	796	118	14.84
DISPONIBILITES	72 932	45 932	26 999	58.78
51120000 CB - CHQ A ENCAISSER	445	1 146	701	61.14
51200000 CREDIT AGRICOLE	72 177	44 040	28 137	63.89
53000000 CAISSE	309	746	437	58.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	775	823	48	5.83
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	775	823	48	5.83
TOTAL II	117 635	105 861	11 774	11.12
TOTAL GENERAL	132 487	130 949	1 538	1.17

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		10 000	10 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE		10 000	10 000		
RESERVE LEGALE		1 000	1 000		
10810000 RESERVE LEGALE		1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU		41 231	32 588	8 643	26.52
11000000 REPORT A NOUVEAU		41 231	32 588	8 643	26.52
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		18 491	8 643	9 847	113.93
TOTAL I		70 722	52 231	18 491	35.40
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 000	6 000		
15110000 PROVISION POUR RISQUE LITIGE		6 000	6 000		
TOTAL II		6 000	6 000		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		19 252	23 581	4 329	18.36
40100000 FOURNISSEURS		19 252	23 581	4 329	18.36
AUTRES DETTES		36 513	49 137	12 624	25.69
42100001 REMUNERATION DUTHEIL		2 000	1 144	856	74.84
42100003 REMUNERATION BRUN			467	467	100.00
42820000 PROVISION CONGES PAYES		3 245	1 129	2 117	187.53
43100000 URSSAF		3 687	1 555	2 133	137.19
43702000 IRP PREVOYANCE ET MUTUELLE		88		88	
43740000 RETRAITE		252	303	51	16.73
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER		1 497	468	1 029	220.12
44400000 ETAT -IMPOTS SUR LES BENEFICES		66		66	
44551000 TVA A DECAISSER		2 678	1 072	1 606	149.80
45600000 COMPTE COURANT MEUNIER		23 000	43 000	20 000	46.51
TOTAL III		55 765	72 718	16 953	23.31
TOTAL GENERAL		132 487	130 949	1 538	1.17

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2017 12	Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	236 739	248 923	12 185	4.90
70701000 VENTES DE MARCHANDISES 20%	235 600	247 644	12 044	4.86
70710000 VENTES EXONEREES	1 139	1 279	141	10.99
AUTRES PRODUITS	3 244	22	3 222	NS
75800000 PRODUITS DE GESTION DIVERSES	52	22	30	136.40
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	3 192		3 192	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	239 983	248 946	8 963	3.60
ACHATS DE MARCHANDISES	113 918	137 786	23 868	17.32
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	113 241	134 254	21 013	15.65
60720000 ACHAT INTRACOM 20%	677	3 532	2 855	80.84
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	9 215	1 553	7 662	493.35
60370000 VARIATION STOCK DE MARCHANDISE	9 215	1 553	7 662	493.35
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	16	2	14	703.55
60810000 FRAIS ACCESSOIRE ACHATS	16	2	14	703.55
AUTRES CHARGES EXTERNES	39 477	38 927	550	1.41
60610000 FOURNITURES NON STOCKABLES	728	828	100	12.08
60631000 FRAIS PETIT EQUIPEMENT	334	218	116	53.04
60632000 CARBURANT	437	468	31	6.59
60633000 VETEMENTS DE TRAVAIL	65		65	
60640000 FOURNITURE BUREAUX	553	630	77	12.23
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	21 312	21 312		
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	444	281	163	57.93
61560000 MAINTENANCE	864	847	17	2.01
61600000 ASSURANCE	1 524	3 311	1 787	53.97
61850000 FRAIS DE FORMATION	1 750		1 750	
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	3 629	3 226	404	12.52
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	386	49	337	684.74
62300000 PUBLICITE PUBLICATION	3 723	2 725	998	36.63
62330000 PUBLICITE INTERNET PARFIP		793	793	100.00
62340000 CADEAUX CLIENTELES	100		100	
62410000 TRANSPORT/ACHAT	233	130	103	79.69
62561000 FRAIS DE MISSION ET RECEPTION	50		50	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICA	1 819	2 213	394	17.80
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 506	1 677	171	10.18
62810000 DIVERS	20	220	200	90.91
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 451	4 219	1 232	29.20
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	283	227	56	24.79
63330000 FORMATION CONTINUE	491	388	103	26.46
63511000 CFE	1 584	1 570	14	0.89
63710000 TAXE DIVERSES	1 020		1 020	
63720000 TAXE FONCIERE	2 073	2 034	39	1.92
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 805	25 233	5 572	22.08
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	28 688	24 239	4 449	18.35
64120000 PROVISION CONGES PAYES	2 117	993	1 123	113.07

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2017	Exercice N-1 30/06/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	9 918	4 713	5 205	110.43
64500000 CHARGES SOCIALES		4 540	4 540	100.00
64510000 COTISATIONS URSSAF	6 367		6 367	
64520000 COTISAT MUTUELLES/PREVOYANCE	916		916	
64530000 COTISATIONS RETRAITE	1 701		1 701	
64560000 CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	778	173	605	349.15
64570000 MEDECINE DU TRAVAIL	155		155	
 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	 10 237	 10 237		
68111000 DOT AUX AMORT IMMO INCORPOREL	6 061	6 061		
68112000 DOT AUX AMORT IMMO CORPOREL	4 176	4 176		
 AUTRES CHARGES	 10	 1 480	 1 470	 99.30
65410000 PERTE S CREANCES IRRECouvrable		1 311	1 311	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	10	169	158	93.84
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	219 047	224 150	5 103	2.28
 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	 20 936	 24 795	 3 860	 15.57
 CHARGES EXCEPTIONNELLES		15 000	15 000	100.00
67500000 VNC DES ELEMENTS CEDES		15 000	15 000	100.00
 IMPOTS SUR LES BENEFICES	 2 445	 1 152	 1 293	 112.24
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 049	2 378	1 671	70.27
69700000 CICE	1 604	1 226	378	30.83
 2 - BENEfICE OU PERTE (Produits - Charges)	 18 491	 8 643	 9 847	 113.93

Date 06/10/2017	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 001603 Société A.B.P.S. 83 SASU 2742 AVE PRESIDENT J KENNEDY 83140 SIX FOURS LES PLACES	Référence	Page 1
Collaborateur CHOU AUSI		Exercice 01/07/2016 30/06/2017	

[illegible]

Société « A.B.P.S. 83 »

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 10.000 euros

**Siège social : 2742 AVENUE DU PRESIDENT JOHN KENNEDY
83140 SIX FOURS LES PLAGES**

RCS TOULON N° 523 582 252

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27.11.2017
--

L'an deux mille dix-sept, et le vingt-sept novembre à vingt heures, Madame Pierrette MEUNIER, agissant en qualité de Présidente de la société « A.B.P.S. 83 » a statué sur l'ordre du jour suivant :

- ***examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30.06.2017 ;***
- ***affectation du résultat 2017 ;***
- ***rémunération de la gérance ;***
- ***constatation des conventions ;***
- ***pouvoirs à donner.***

PREMIERE DECISION

La Présidente approuve les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30.06.2017.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

La Présidente décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 18 491 euros au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME DECISION

Madame Pierrette MEUNIER n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice clos le 30.06.2017.

Le montant des dépenses non déductibles est de 6 061 euros pour la même période.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME DECISION

Il est pris acte qu'il n'existe pas de convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Présidente.

Pierrette MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierrette Meunier', written over a horizontal line.